

### ISORISQUE 2021/2022 en place



Cette année l'isorisque est en place à FIAC en boulbène. La 1<sup>ère</sup> date précoce (D1) a été semée le 18/10/21. La seconde date classique (D2) a été implantée le 05/11/21. Comme le présente la vidéo dans l'encart précédent, le gros avantage de ce dispositif est que toutes les variétés sont réunies au même endroit.

Voici un récapitulatif des variétés semées et des 1<sup>ères</sup> observations :

		<i>Caractéristiques recherchées</i>	STADE de la D1 au 22/11/21	STADE de la D2 au 22/11/21	% Pieds porteurs de pucerons sur la D1 au 16/11/21	% Pieds porteurs de pucerons sur la D1 au 22/11/22
BT	PROVIDENCE	<i>Sensible rouille brune et dans une moindre mesure à la septoriose et à l'oïdium</i>	1.5F	pointant	3	0
	OREGRAIN	<i>Sensible aux maladies du feuillage</i>	1.5F	pointant	2	1
	LG ABSALON	<i>Tolérante aux maladies (le plus faible écart traité - non traité en 2021)</i>	1.5F	pointant	1	1
OH	RAFAELA	<i>Précocité épiaison et sensibilité rouille naine, rynchosporiose...</i>	2F	1F	2	1
	LG CAÏMAN	<i>Tolérante oïdium, helminthosporiose</i>	2F	1F	3	1
BD	ANVERGUR	<i>Tolérante aux maladies à l'exception de la rouille brune</i>	1.5F	pointant	1	1
	CASTELDOUX	<i>Sensible à la septoriose</i>	1.5F	pointant	5	0
	RGT VOILUR	<i>Tolérante aux maladies du feuillage</i>	1.5F	pointant	2	0

## FAITS MARQUANTS des 1ers semis : démarrage poussif puis développement quasi-idéal désormais

Levée très lente et hétérogène : à cause des mottes et du sec puis d'un temps très peu ensoleillé, les 1ers semis ont souvent mis 15 jours à 3 semaines pour bien émerger. Il a aussi été observé des phytotoxicités marquées quand des racinaires ont été appliqués au semis.

*Photo du 16/11 pour un semis du 18/10 (un pied à 3F et tout le reste à 1F)*



Le côté positif de ce temps « peu poussant » est que contrairement aux années précédentes, les stades n'ont pas trop galopé et les adventices ont germé moins vite.

Côté pucerons, ils sont aussi bien moins actifs. Le pourcentage de pieds porteurs est globalement très faible, environ 1% actuellement, (hormis sur les précédents maïs) et cela se confirme par les récents piégeages vigi-virose que nous mettons en place (cette année FIAC, BELLEGARDE et VERDALLE) – Voir dernier BSV.

*Piège jaune englué VIGIVIROSE (Syngenta) aidant à évaluer la dynamique de vol des pucerons et cicadelles (ici à BELLEGARDE-MARSAL)*

Enfin, les limaces, malgré un temps propice couvert et humide, ont fait globalement moins de dégâts que prévu...et c'est tant mieux. Ce sont les situations à risque qui ont été le plus impactées (précédents pailles ou colza (parfois légumineuses) et/ou zones très motteuses et/ou situations avec beaucoup de résidus). Sur les récents semis (19-23/11), vigilance accrue car la qualité des implantations est parfois limite et les levées seront sûrement lentes avec le froid et les pluies à répétition prévues.

*Dispositif LIMACAPT déployé par DE SANGOSSE et suivi par CA81. Il s'agit d'un capteur connecté pour la détection et le comptage automatisé des limaces. Il active sa caméra de surveillance infrarouge pendant la nuit. Il est donc actif au moment où l'activité limaces est à son maximum. Objectif : affiner les seuils de nuisibilité par un suivi régulier (CA81) des dégâts sur plantule. Nous reviendrons en détail sur ce dispositif innovant dans un prochain VIGI.*



Cliquer sur le logo ci-contre pour consulter le dernier BSV :



**Siège Social** : 96 rue des agriculteurs – CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9  
Tél : 05 63 48 83 83 Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)



**Bulletin rédigé par :**  
Maëva COLOMBET 06 69 45 08 56 [m.colombet@tarn.chambagri.fr](mailto:m.colombet@tarn.chambagri.fr)  
Camille BOURGOIS 06 69 46 62 53 [c.bourgeois@tarn.chambagri.fr](mailto:c.bourgeois@tarn.chambagri.fr)  
Marie-Pierre MIQUEL 06 99 21 43 21 [mp.miquel@tarn.chambagri.fr](mailto:mp.miquel@tarn.chambagri.fr)  
Ghislain PERDRIEUX – 06 69 18 30 04 [g.perdrieux@tarn.chambagri.fr](mailto:g.perdrieux@tarn.chambagri.fr)

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EAU GRAND SUD-OUEST

